

# COLLECTE DANS LA SEMAINE DU 6 MAI

On vous demande de déposer vos gros rebuts dès le dimanche 5 mai afin de vous assurer qu'ils soient ramassés au courant de la semaine.



VOICI UNE LISTE SOMMAIRE DES ITEMS :

**ACCEPTÉ**

Tout ce qui meuble votre résidence qui n'est pas accepté dans les collectes régulières des matières résiduelles à cause de leur taille, de leur volume ou de leur poids :

- Matelas et sommiers
- Accessoires de jardin
- Meubles
- Table
- Fauteuil
- Tapis

Maximum 100 kg  
(220 livres)



- Réfrigérateurs, congélateurs
- Toilettes, éviers, baignoires, douches
- Écrans de télévision, ordinateurs
- Climatiseurs, déshumidificateurs, thermopompes
- Pièces et batteries de voiture
- RDD (résidus domestiques dangereux)
- Rebus de construction (bois, briques, bardeaux d'asphalte, gypse, etc.)
- Cellulaires

**ATTENTION** : Certains articles refusés doivent être apportés au point de dépôt de l'ARPE (Association pour le recyclage des produits électroniques) ou à l'Écocentre. Des frais s'appliquent pour les débris de construction et les frigorifiques.

Pour en savoir plus sur les matières acceptées à l'Écocentre et celles dont certains frais s'appliquent, consultez le [www.groupegaudreau.com/ecocentre/](http://www.groupegaudreau.com/ecocentre/).



Pour effectuer une recherche par item afin de savoir où vous en départir, rendez-vous sur [www.gestrio.ca](http://www.gestrio.ca).



**RAPPEL** : Les pneus sans les jantes sont acceptés au garage municipal à l'endroit prévu à cet effet.



Pour la récupération de la tubulure acéricole, adressez-vous au CFER de Victoriaville au 819 758-4789.